



COMMUNE DE SCHUTTRANGE

Enquête de Commodo-Incommodo

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

la TR-Engeneering S.A. pour le compte du Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux résiduaire de l'Est (SIDESE), dans le cadre de la modernisation et agrandissement de la station d'épuration d'Uebersyren

a introduit une demande en autorisation relative à

la réalisation de la voie de traitement des boues, comprenant la production et le stockage de gaz de digestion, à Uebersyren, commune de Schuttrange, section D d'Uebersyren, n° cadastraux 477/3658 et 486/2531

La demande et les plans sont déposés à la maison communale de Schuttrange du 21 avril 2021 au 5 mai 2021 inclus, pour être consultés par tous les intéressés. Toute réclamation écrite doit parvenir au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schuttrange avant le 6 mai 2021.

Les réclamations verbales seront reçues par le bourgmestre ou son délégué au secrétariat de la commune de Schuttrange le vendredi, 7 mai 2021 de 11.00 à 12.00 heures.

Schuttrange, le 20 avril 2021

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Jean-Paul JOST
Bourgmestre

c. s. Ben HENTGES
Secrétaire communal ff.